

SYLLABUS

Stage en milieu correctionnel ouvert (adulte)

CRI 2250 - Stages pratiques 1 (3 cr.)

Sylvie Brunet-Lusignan
Tél. : (514) 683-1090
sylviebl@videotron.ca

François Bérard
Tél. : (514) 326-8400 poste 225
maison.saintlaurent@videotron.ca

A) OBJECTIF GÉNÉRAL

Fournir à l'étudiant des opportunités de se questionner face à lui-même, à sa pratique professionnelle et à son éventuel milieu de stage afin de lui permettre de se fixer des objectifs de stage les plus pertinents possible en rapport avec ses champs d'intérêt et les exigences universitaires; le préparer de telle sorte qu'il puisse éventuellement tirer le maximum de son expérience de stage.

B) MODALITÉS

1- L'atelier de préparation de stage

Les huit rencontres de l'atelier de préparation de stage ont pour but d'amener le groupe à faire une mise en commun de ses connaissances, de ses expériences et de ses réflexions sur différents points concernant la pratique professionnelle en milieu ouvert (probation, emprisonnement avec sursis et/ou libération conditionnelle). Deux formules de travail y sont utilisées. La première consiste en une présentation faite par les animateurs, présentation suivie d'une discussion. La deuxième est une discussion qui s'élabore à partir des lectures obligatoires.

L'étudiant est considéré comme étant le pivot du fonctionnement de l'atelier; les professeurs ont pour rôle de faciliter l'exploration et la compréhension du sujet de discussion. On doit enfin noter que l'atelier sert aussi à faciliter l'organisation des stages.

2- Les lectures obligatoires

Elles portent directement sur chaque thème vu en atelier. Elles ont pour but d'approfondir celui-ci. Les professeurs apporteront des précisions quant à l'ordre des lectures à faire.

3- Le premier travail de session

On dit que le principal outil de travail d'un clinicien, c'est lui-même. En ce sens, il importe de bien se connaître. Ce premier travail vise essentiellement à mettre l'étudiant en contact avec son «**savoir-être**». Il s'agit pour lui de faire une réflexion personnelle de 7 à 10 pages sur un certain nombre de thèmes: 1- Milieu d'origine et valeurs familiales; 2- Valeurs, préjugés et biais personnels & influences de son milieu d'origine sur ceux-ci; 3- Motivation à travailler avec une clientèle délinquante; 4- Degrés de sensibilité face au sort d'autrui et à la critique; 5- Acquis sur lesquels il peut miser et points qui lui restent à développer; 6- Préoccupations face à son expérience de stage; 7- Attentes face à son expérience de stage. Bref, cela lui fournit l'occasion de commencer à construire son coffre d'outils en tant que futur professionnel en criminologie clinique.

4- Le deuxième travail de session

Le deuxième travail de session vise à ce que l'étudiant comprenne mieux le milieu dans lequel il effectuera son stage. Il s'agit essentiellement d'un travail de recherche sur cet organisme. De 8 à 10 pages, ce travail devra décrire les aspects suivants de son futur milieu de stage : 1- Historique de l'organisme; 2- Clientèle desservie; 3- Mandat de l'organisme et place de celui-ci dans le système correctionnel; 4- Principales lois, politiques et procédures reliées à la réalisation de ses activités; 5- Approche(s) d'intervention privilégiée(s); 6- Services offerts; 7- Ressources mises à contribution; 8- Contraintes et opportunités offertes par la communauté immédiate où il oeuvre.

5- La rencontre individuelle (facultatif)

Celle-ci vise à permettre au professeur titulaire et à l'étudiant de faire plus ample connaissance. Elle leur donnera, entre autres, l'opportunité de préciser les motivations et les champs d'intérêt de l'étudiant et d'échanger sur certaines questions qu'il peut avoir.

6- Le pré-stage (5 jours)

Le pré-stage est une activité d'observation qui a pour objectifs de familiariser l'étudiant à la pratique propre au milieu de stage choisi et de favoriser un début d'intégration personnelle dans ce milieu. L'étudiant est donc appelé à s'informer au maximum de ce qui se passe dans le milieu (lieux, équipe, clientèle, fonctions et tâches des agents, politiques, procédures et méthodes) et des avenues qui s'offrent à lui en termes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. Le superviseur terrain peut lui demander de faire un certain nombre de lectures qu'il juge pertinentes à la préparation du stage.

7- Le cahier de bord (facultatif)

Le cahier de bord a plusieurs fonctions. Il sert tout d'abord à recueillir des notes d'observation sur le milieu de stage. On l'utilise aussi pour se remémorer ses activités quotidiennes en stage. Enfin, on s'en sert pour y colliger ses réflexions sur ce qu'on voit, ce qu'on fait ou ce qu'on ressent pendant son stage. L'étudiant peut dès maintenant «ouvrir » son cahier de bord en y mettant les différentes

interrogations qui lui viennent à l'esprit en rapport avec son futur stage. Lors du pré-stage, c'est le cahier de bord qui témoignera des démarches qu'il aura faites et de l'évaluation qu'il en fera. L'étudiant pourra ensuite utiliser le cahier de bord afin de préciser ses objectifs de stage et ce, à partir des différentes questions qu'il se pose.

8- Les objectifs de stage

Le but de ce cours est d'amener, entre autres, l'étudiant à préciser ses objectifs de stage. Cet exercice doit impliquer le superviseur terrain. L'étudiant aura donc à réfléchir sur ses objectifs et les modalités de stage. Puis, il aura à échanger avec son superviseur terrain sur ceux-ci. Il aura enfin à nous transmettre par écrit le fruit de leurs échanges.

C) RÔLES

1- L'étudiant

Il est le principal responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage, de l'actualisation de ceux-ci et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent.

2- Les professeurs

Ils ont la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du superviseur terrain, ils ont à susciter, supporter et accompagner la démarche de développement de l'étudiant aux plans théorique, professionnel et personnel.

3- Le superviseur terrain

En collaboration avec les professeurs et à partir du « vécu » sur le terrain, il a à susciter, supporter et accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de l'étudiant tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel celui-ci fait son stage.

D) LECTURES SUGGÉRÉES

Côté, N. (1991). **La personne dans le monde du travail**. Chicoutimi: Gaëtan Morin.

Dozois, J., Brochu, S. (1988). **Relation d'aide en contexte d'autorité**. Montréal: P.U.M.

Fréchette, M., Leblanc, M. (1987). **Délinquances et délinquants**. Chicoutimi: Gaëtan Morin.

Glasser, W. (1997). **La théorie du choix**. Montréal: Chenelière McGraw-Hill.

Glasser, W. (1971). **La reality therapy**. Paris: Épi.

Guay, J. (1984). **L'intervenant professionnel face à l'aide naturelle**. Chicoutimi: Gaëtan Morin.

Héту, J.-L. (1995). **La relation d'aide**. Chicoutimi: Gaëtan Morin.

Pitcher, P. (1994). **Artistes, artisans et technocrates dans nos organisations**. Montréal: Québec/Amérique.

Revue criminologie (1996). **Intervenir auprès des délinquants**. Montréal: P.U.M.

E) ÉCHÉANCIER DU COURS

* **05 janvier 2012**: Présentations - Attentes - Syllabus - Cahier du stagiaire - Téléphones.

12 janvier 2012: Pas de cours.

* **19 janvier 2012**: Milieux de stage - Dimension administrative.

* **26 janvier 2012**: Droits de la personne - Lois correctionnelles.

02 février 2012: Pas de cours.

* **09 février 2012**: Professionnel en criminologie clinique - Répartition des lieux de stage –
Remise du premier travail.

16 février 2012: Pas de cours : pré-stage.

23 février 2012: Pas de cours : pré-stage.

01 mars 2012: Pas de cours : pré-stage.

08 mars 2012: Pas de cours : pré-stage.

* **15 mars 2012**: Intervention clinique I : Problématique et clientèles.

* **22 mars 2012**: Intervention clinique II : Objectifs d'intervention – Objectifs de stage.

* **29 mars 2012**: Intervention clinique III : Modèle d'intervention.

* **05 avril 2012**: Intervention clinique IV : Services, ressources, partage des responsabilités et évaluation de programme - Retour sur la session - Remise du second travail - Remise des objectifs de stage (pour ceux qui ont terminé leur pré-stage).

F) ÉVALUATION

1- Ventilation des notes

40% Premier travail de session (à remettre le **09 février 2012**).

40% Deuxième travail de session (à remettre le **05 avril 2012**).

20% Objectifs de stage (à remettre le **05 avril 2012 ou au terme du pré-stage**).

2- Critères d'évaluation des travaux

Le propos doit être à la fois organisé (respect rubriques, présentation structurée), complet et pertinent.

Les professeurs s'attendent à ce que les travaux écrits soient présentés selon le guide élaboré par l'AEECUM en septembre 2002 et tout particulièrement l'utilisation de l'interligne 1.5 et des caractères de 12 points.

Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des jours consécutifs. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

Une pénalité maximale de 10% sera appliquée pour l'orthographe.